

La régionalisation de la sécurité en Afrique : les riverains du Sahel

Par le contre-amiral (2s) Jean Dufourcq

Les questions de sécurité en Afrique ont, comme partout dans le monde, des racines principalement socio-économiques et ethno-politiques. Mais la trajectoire historique du continent africain leur a donné une traduction particulière que la géographie a compliquée, notamment dans la zone sahélienne de transition entre l'Afrique blanche méditerranéenne et l'Afrique noire subsaharienne. Dans cet énoncé lapidaire tient presque toute la problématique des questions de sécurité du Sahel aujourd'hui.

La conflictualité africaine intrinsèque est aujourd'hui amplifiée par la mondialisation et les pays riverains du Sahel qui ont hérité de l'histoire et de la géographie des comportements économiques et des réflexes sécuritaires de coopération-compétition sont aujourd'hui soumis à un faisceau de menaces qu'ils ont bien du mal à traiter collectivement. On le voit en Libye aujourd'hui. C'est que le Sahel, longtemps ingouverné, s'est constitué en terrain de chasse libre depuis une vingtaine d'années. Soumis aujourd'hui à des tensions multiples, il peut devenir en quelques années une sorte de laboratoire d'une forme de coopération vertueuse de la dizaine de pays que leur périphérie saharienne préoccupe. Si cette formule pouvait émerger, c'est toute l'Afrique qui en bénéficierait. Cela reste une conjecture.

Pour la France qui y entretient un réseau de bases et y conduit des opérations militaires, souvent à son corps défendant, faire en permanence la pesée des risques africains et agir sans relâche pour le développement sécurisé et durable du Sahel sont deux obligations de sécurité nationale.

La réflexion qui suit y contribue en faisant la synthèse de travaux divers sur le Sahel publiés ces dernières années.¹

Contrastes africains

L'Afrique inquiète car elle ne rentre pas dans le moule des transitions politiques, économiques et démographiques du siècle. C'est en Afrique qu'on a recensé le plus de victimes de conflits depuis la fin de la Guerre froide. C'est elle qui recevra la majeure partie de l'accroissement à venir de la population mondiale, la transition démographique y ayant démarré plus tard qu'ailleurs : un humain sur cinq sera africain vers 2075.

Or, ce continent "conjugué" à l'Europe est loin d'avoir atteint sa maturité stratégique et se cherche encore des modèles adaptés de gouvernance. Au niveau global, l'Union

¹ Notamment dans la *Revue de Défense Nationale* (www.defnat.com) et *La Vigie* (www.lettrevigie.com).

Africaine, clone de l’Union Européenne, a déçu les espoirs placés en l’OUA (Organisation de l’Unité Africaine, qui l’a précédée) et peine à offrir développement et sécurité à tous. Au niveau régional, voilà cinq sous-régions hétérogènes aux contours encore flous (*cf.* Ruanda, Tchad) et dont les extrémités regardent ailleurs : la nord-africaine, arabo-musulmane, vers l’espace méditerranéen, et la sud-africaine vers la supposée vertueuse “transversale des BRICS”. Au niveau étatique, les pays qui ont fêté leurs indépendances il y a plus de 60 ans, n’ont guère pu se constituer en États-nations ni adopter une culture démocratique viable intégrant la sociologie africaine, essentiellement tribale. Et les quelque 55 pays qui se partagent les milliers de peuples africains restent traversés de logiques antagonistes, pasteurs et agriculteurs, côtiers et forestiers, musulmans, chrétiens et animistes, sans parler de contentieux anciens et de clivages ethniques, tribaux et linguistiques.

À ces réalités géopolitiques et humaines diversifiées, porteuses de frictions, il faut ajouter celle de forts atouts géoéconomiques inégalement répartis et sources de vives tensions. Les ressources agraires, forestières, minières, énergétiques sont convoitées et souvent surexploitées par des potentats locaux et surtout des opérateurs extérieurs – réseaux, multinationales, États lointains – qui trouvent en Afrique de quoi satisfaire leurs immenses besoins en matières premières. Ces richesses rarement transformées sur place profitent peu aux peuples africains. Sans parler de l’impact de l’irruption brutale des narcotrafiants, d’AQMI, de Boko Haram et de Daech... À ce panorama brouillé de réalités contrastées, on aime opposer la perspective plus rassurante d’un continent en croissance continue et la promesse d’une “renaissance africaine” en marche.

Aussi pour évaluer la voie africaine vers le progrès et la stabilité malgré cette conflictualité latente, il faut faire le bilan des défis que l’Afrique doit affronter, de ses handicaps génériques et des dilemmes qu’elle doit résoudre pour devenir à terme un continent intégré capable d’organiser une communauté de destin et d’intérêts des peuples africains.

L’humanité du début du 21^e siècle est, dit-on, confrontée à trois défis majeurs générateurs de tensions pour tous, mais plus particulièrement pour l’Afrique : la révolution démographique, l’exigence écologique et le bazar des marchés mondialisés. Ainsi l’Afrique, alors qu’elle n’a pas achevé sa transition politique et économique, devrait voir sa population doubler en 40 ou 50 ans. Alors qu’elle fournit à la planète l’un de ses deux poumons verts avec la forêt congolaise, la désertification la gagne notamment au Sahel et ses populations, qui s’urbanisent, se massent sur son littoral. Alors qu’elle dispose d’un formidable capital agricole, énergétique et minier, elle en tire peu profit, et la misère et les épidémies l’affectent. Plus que d’autres continents, l’Afrique est concernée par ces défis globaux qui la fragilisent et la freinent. Certes, le continent africain dispose d’atouts réels pour relever tous ces défis mais il reste tributaire de quatre handicaps structurels : l’État-nation comme modèle politique, le libéralisme comme doctrine économique, les guerres interethniques comme legs du passé et un modèle d’Union peu adapté. Ces facteurs, en se

combinant, compliquent la gouvernance, le développement durable et l'intégration du continent.

- La cinquantaine d'États subsahariens est loin de traduire la réalité et la variété politique et humaine africaine. L'arbitrage territorial hérité du Congrès de Berlin (1884) n'a pas débouché dans les années 1960 sur un réseau harmonieux d'États solides, pas plus qu'il n'a créé d'autorités politiques nationales ou régionales incontestables. C'est qu'il est difficile d'organiser l'État africain autour de l'intérêt commun général. Les systèmes souvent autoritaires qui ont succédé aux administrations coloniales ont échoué à atteindre les deux objectifs qui garantiraient leur légitimité, à savoir, construire la nation et promouvoir le développement. Même si un processus de démocratisation est en marche depuis les années 1990, il s'accompagne d'un jeu pervers dans lequel l'ethnicité reste une ressource politique mobilisée par le clientélisme électoral. Aussi la carte géopolitique de l'Afrique est-elle un compromis entre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la non-ingérence dans les affaires des États postcoloniaux.
- C'est le système dominant de l'économie libérale de marché qui s'est imposé aux systèmes économiques naissants d'États africains préindustriels. Mais par le biais d'ajustements structurels imposés, on a fragilisé les échanges et les solidarités anciennes sans pouvoir consolider un modèle économique africain viable. Déjà dotée du handicap d'États-nations à l'européenne, l'Afrique subsaharienne s'est trouvée dotée d'une économie de marché à l'américaine. Il y eut bien, pour protéger les États africains dans le cadre ACP (African, Caribbean and Pacific Group of States) des dangers du libre-échange intégral les accords de Lomé, Yaoundé et Cotonou, mais ce n'est pas vraiment l'Afrique qui en profita. Pour certains de surcroît, le privilège de ressources faciles s'est transformé en malédiction rentière d'une économie dévoyée et criminalisée.
- L'insécurité endémique de l'Afrique est plus souvent d'ordre interne que le résultat de vrais conflits interétatiques. Chacun voit que la guerre, les rébellions et les coups d'État ont été le mode de règlement des différends de voisinage socio-politique ou ethno-religieux. Des millions d'Africains y ont laissé leurs vies, 13 millions ont été déplacés, 3,5 sont des réfugiés ; c'est la plus forte proportion de la planète de victimes de conflits armés. Chacun a pu aussi relever que l'armée au pouvoir a eu bien souvent les mains libres pour commettre exactions et violations répétées aux droits humains, directement ou par le biais de milices. Chacun connaît aussi la tentation des pouvoirs autoritaires, en l'absence de contrepouvoirs, de faciliter le pillage des richesses publiques, de laisser faire, voire d'organiser la corruption et le népotisme. Tous ces facteurs doivent peu à la conjoncture internationale et bien des prédateurs extérieurs ont su en profiter.
- Enfin, écartelée entre des rives assujetties à l'extérieur et des sous-régions hétéroclites, l'Afrique n'a pas pu être pilotée par un centre politique naturel qui aurait sans doute tiré un meilleur parti du modèle souple de l'Union Indienne que de celui, technocratique, de l'Union Européenne qui l'a toujours guidée.

Pour sortir de la fatalité actuelle, l’Afrique doit encore affronter deux difficiles dilemmes. Le premier, si elle veut asseoir une formule étatique authentiquement africaine, est politique ; le second, pour permettre un vrai développement durable, sécuritaire.

L’Afrique va devoir se repenser, au-dessous des États (avec des structures médianes traditionnelles) et au-dessus des États (avec des regroupements régionaux plus vertueux) selon un modèle politique et économique plus collectif (avec de nouvelles “agences sous-régionales”). Elle devra pour cela arbitrer le dilemme entre modèle panafricain global et sous-régionalisation poussée. Mais sans une adaptation continue des États africains à la démocratie, ceux-ci ne pourront répondre aux demandes de populations africaines qui revendiquent de plus en plus de liberté et d’équité, et aux exigences des partenaires extérieurs du développement. C’est l’État qu’il faut replacer dans la voie démocratique là où il hésite à l’emprunter. Plus qu’ailleurs dans le monde, il rencontre la difficulté de devoir définir un intérêt national cohérent, qui capitalise tous les intérêts populaires, qui laisse de la place aux structures médianes traditionnelles et aux minorités ethniques pour prendre leur part de la responsabilité collective – un État soucieux du développement humain de chacune de ses composantes. On sait que beaucoup des difficultés que rencontrent les États africains seraient résolues par l’intégration sous-régionale partout où c’est possible, comme avec la CEDEAO, la CEMAC, la COMESA, ou la SACD de l’Afrique australe. Il ne s’agit pas pour autant de disqualifier ou de dépasser les États africains, alors que l’intangibilité (en réalité l’inviolabilité) des frontières postcoloniales est l’une des pierres angulaires de l’édifice stratégique africain de l’OUA/UA. Mais les “souverainetés inutiles” peuvent désormais s’estomper au profit de peuples qui font de l’intégration économique et sociale souple un projet collectif. Cela suppose un engagement résolu des États au profit des peuples dont ils ont la charge pour déléguer aux étages supérieurs de la sous-région et inférieurs des forums locaux et régionaux traditionnels une part des responsabilités du développement national.

Le second dilemme porte sur les conditions d’une sécurité durable du continent africain qui résulte moins de celle des États que de celle des peuples.

La “sécurité durable”, concept récent,² résulte d’une combinaison appropriée de sécurité humaine, de sécurité culturelle et de régulation dynamique des tensions au plus bas niveau.

La sécurité humaine pourvoit aux besoins vitaux des hommes : besoins matériels (alimentation, santé, habitat, énergie accessible) et immatériels (sécurité personnelle, espoir, épanouissement, solidarité, culture, progrès). La sécurité culturelle apaise les tensions enkystées au sein de sociétés ethniques, purge les racines culturelles, religieuses, claniques, voire magiques, de la violence, et organise l’altérité et la tolérance confessionnelle et culturelle. Le bon voisinage régulé de proximité négocie, établit et impose des règles du jeu communes locales, régionales, multilatérales, et offre le recours d’un réseau de médiations multiples dès l’apparition des tensions.

² Voir sur le thème de la sécurité durable les travaux publiés en 2006 par la Branche Recherche du Collège de Défense de l’OTAN (www.ndc.nato.int).

Le dilemme de la sécurité durable en Afrique, c’est d’articuler la sécurité humaine, la sécurité culturelle et la régulation locale des tensions dans toutes les zones troublées pour accéder au développement durable. C’est une conception renouvelée de la sécurité globale, en deçà des États et des régions.

La France a sa part sociale et militaire à jouer dans ce défi majeur, et elle est engagée de façon significative dans ce sens avec des opérations dans la bande saharosahélienne depuis 2013.

Problématique sécuritaire des frontières en espace complexe : le Sahel

Depuis la fin de la Guerre froide, les forces françaises ont été confrontées à la difficile question de la gestion sécuritaire des frontières, internationales mais surtout internes, des pays dans lesquels elles sont intervenues : Balkans avec la Bosnie et le Kosovo, Liban avec la Finul au Liban-Sud, Afghanistan avec les zones tribales, Afrique avec la Côte d’Ivoire, la Libye, la Centrafrique et le Sahel, principalement au Mali...

Or, les frontières ont la plupart du temps deux caractéristiques principales, celle de marquer une souveraineté et celle d’organiser un passage. S’y posent généralement des questions juridiques, symboliques, culturelles voire ethniques, commerciales et sécuritaires. Comment satisfaire à la fois la logique de la souveraineté nationale et celle de la coopération régionale ? De fait, dans les régions périphériques et désertiques, les dimensions transversales de fluidité humaine et économique prévalent le plus souvent sur les questions politiques d’application de lois nationales. D’où une grande difficulté pour les capitales à contrôler ces frontières lointaines, et pour les frontaliers à suivre des logiques nationales. Les frictions qui s’ensuivent ont une forte dimension sécuritaire et contribuent à la criminalisation des zones frontières ou à leur appropriation par des intérêts particuliers. Aucun système militaire ne peut vraiment les confiner, sauf à entreprendre d’ériger des barrières, coûteuses et hommes et en moyens, et jamais vraiment étanches (*cf.* les murs entre États-Unis et Mexique, Israël et Palestine).

C’est le cas au Sahel.

Sahel, rivage sud du Sahara, nœud régional

La dernière décennie l’a profondément affecté. Après une “décennie noire” en Algérie dans les années 1990, les derniers noyaux de rebelles islamistes refusant la “concorde nationale” ont été refoulés vers les zones inhospitalières du Sahel. Ils y ont développé une activité criminelle (rackets, trafics en tous genres), enrôlé des Touaregs comme pisteurs et prélevé des taxes sur les contrebandes et activités transfrontalières de ce nœud commercial. Ils se sont ensuite rangés avec AQMI sous la bannière d’Al-Qaïda et ont projeté de faire de même avec Daech. Ils ont en effet fait leur jonction avec la pénétration fondamentaliste qu’alimentent les pétrodollars et l’idéologie wahhabite qui, venant de l’Est, a affecté Kano au Nigeria et produit Boko Haram. Cet islamisme rigoriste d’essence arabe combat l’islam confrérique subsaharien et recoupe le clivage ethnique ancien qui a nourri la traite et l’esclavage.

À ces trois facteurs, il faut ajouter la criminalité développée autour des migrants socioéconomiques attirés par le mirage de la prospérité européenne et qui, par les antiques voies transsahariennes, exploite la misère humaine comme aujourd’hui en Méditerranée vers Lampedusa et la Sicile. Un autre facteur endémique a modifié en profondeur les équilibres économiques sahéliens : la drogue. Les routes de la coke colombienne à travers les Caraïbes se sont déplacées vers le Sud sous la pression combinée des forces navales, policières et de la douane coordonnées de Key West en Floride. Elles ont alors fini par annexer la Guinée Bissau transformée en narco-État, point d’entrée vers le Sahel, l’Europe et l’Asie qui, par l’apport financier qu’il injectait dans la région pouvait tout corrompre. Ces routes nouvelles de la coke ont croisé celles plus traditionnelles du haschich descendant du Rif vers l’Afrique et le Moyen-Orient, et même un temps semble-t-il, celles de l’héroïne d’Afghanistan en quête de marchés dans les pays développés. Le facteur drogue a modifié en quelques années tout le paysage socio-économique du Sahel et gravement affecté la vie politique et intercommunautaire du Mali, du Niger...

D’autres facteurs se combinent aux précédents dans ce nœud de conflictualité régionale qui affecte tous les États. Comme dans toute l’Afrique, les États récents aux frontières héritées de l’administration française ont en charge des populations hétéroclites, à l’identité forte et aux activités distinctes, agriculteurs, pasteurs et commerçants au long cours, artisans, avec de forts clivages ethniques. Les armées sont souvent des gardes prétoriennes, plus en charge de la sécurité du régime que de celle du développement. Enfin, dans chacun de ces pays du Sahel, les populations sahariennes vivant à la périphérie dans des espaces désertiques se sentent abandonnées par des capitales lointaines, vues comme autoritaires et prédatrices des richesses sahéliennes. De fortes revendications d’administration locale existent de fait qui prennent des formes de rébellions ou de dissidences, comme les mouvements touareg pro-Azawad l’illustrent.

Une autre série de facteurs, conjoncturels ceux-ci, est à rechercher dans la chute du régime libyen en 2011 et la dispersion de la légion arabo-touarègue du *rais* Khadafi, avec armes, bagages et expertise opérationnelle. En s’installant dans les lieux de l’identité sahélienne et des trafics du moment, ces groupes en ont réclamé leur part contre de la protection militaire. On connaît la suite et la montée en puissance du dispositif français Sabre pour parer à toute éventualité. Aussi, quand Yad Ag Ghali sort du massif des Ifoghas en janvier 2013, toutes forces réunies, pour se lancer à l’assaut de la savane, l’opération Serval peut être efficacement déclenchée. Mais elle n’a pas pu démêler un tel écheveau de tensions de même que la série d’élections rapides qui a suivi n’a pu modifier la donne sahélienne.

Le nœud demeure. Car il y a autant d’approches des problèmes régionaux que de pays du Sahara, cet océan de sable administré de loin par une dizaine de pays.

Au Nord, les cinq maghrébins et dont l’UMA pourrait coordonner l’action ; au Sud, les cinq du champ sahélien aux profils politiques semblables, réunis dans une CEDEAO active. Chez tous, une tradition sahélienne et des cicatrices d’une décolonisation qui a érigé des pouvoirs centraux et négligé la gouvernance des espaces désertiques. La dernière

décennie a, on l’a vu, mis ces riverains en tension, notamment depuis l’épisode dit des “Printemps arabes” qui a perturbé en profondeur les relèves politiques de pouvoirs autoritaires sur la voie d’une timide normalisation démocratique. Mais la rivalité récurrente entre Algérie et Maroc (38 millions d’habitants chacun) s’est cristallisée sur la question du Sahara occidental, héritage empoisonné des années 1960 qui a piégé tout le Maghreb et stérilisé l’UMA. Au Sud, les États les mieux stabilisés en apparence n’ont pas su se concerter pour gérer le développement des populations nomades et exploiter les richesses agricoles, minières et pétrolières du Sahel. Il en a résulté une instabilité régionale que chacun a tenté de traiter avec les outils à sa disposition, politiques par la régionalisation, financiers par le partage de la rente, policiers et militaires par la répression, économiques par l’assistance... Bien souvent, les problèmes résolus ici ont été déplacés chez le voisin et les solutions élaborées ont relevé du clientélisme politique ou idéologique. Après le 11 septembre 2001 puis, en 2011 avec la séquence des révoltes arabes, toutes ces tensions ont été diluées dans la lutte contre le terrorisme que chaque pays a conduite selon ses principes et avec ses parrains, notamment américains. Pour autant, aucune structure adaptée (ni SENSAD, ni CEMOC) n’a été établie pour y faire face, faisant la part belle aux katibas mobiles et aux trafiquants transfrontaliers affiliés aux factions locales. Ils ont pu constituer des groupes armés aux identités fluides (Ansar Eddine, Mujao et autres forces combattantes dérivées).

La négociation des accords d’Alger des années 2013-2014 a buté sur cette réalité. Des clans touareg, arabes et songhaïs s’y sont disputé la représentativité et donc la légitimité politique au Nord, et ont négocié leur ralliement à un cadre malien rénové mais contesté à l’intérieur et à l’extérieur pour ce qui pourrait ne rester qu’un simulacre de paix. Les actuels combats inter-touareg latents sont plus une lutte de clans pour la prééminence touarègue et le partage d’une rente de contrebande voire de trafics criminels qu’une confrontation idéologique sur la nature politique à conférer à la communauté touarègue. Aussi la lutte contre le terrorisme que conduit la communauté internationale incarnée par la MINUSMA se réduit le plus souvent à l’exercice de la police entre des factions rebelles. Menaka, Kidal sont des places emblématiques pour la “plateforme” et la “coordination”, le MNLA, le HCUA, le MAA, le GATIA... qui tous portent les intérêts de clans fortement hiérarchisés et à l’identité d’abord transfrontalière. La mission *Barkhane* au large spectre territorial doit déboucher sur une force locale multinationale de stabilisation de la région permettant de la garder des entreprises extérieures et de faire accéder les Sahariens au développement concerté d’une zone qui ne manque pas tant de ressources ou de talents que de projets fiables et concertés.

Car les deux dynamiques, politique et sécuritaire, qui se sont combinées pour normaliser la situation à laquelle *Serval* avait pour but de porter remède sont toujours à l’œuvre : celle de la communauté internationale concentrée sur la lutte résolue contre le terrorisme, celle de l’État malien restauré, pressé de réintégrer le septentrion malien dans sa sphère de souveraineté politique, sécuritaire et culturelle. Les forces françaises et multinationales ont partagé leurs engagements militaires entre ces priorités tandis que l’armée malienne s’est reconstituée.

La sécurité régionale est loin d’être établie, notamment en raison du désordre libyen persistant et de l’attentisme algérien ; les problèmes politiques que soulèvent certains Touaregs continuent d’occuper le devant de la scène, avec des médiations et des ateliers de négociation multiples. La concertation continue et la sécurité demeure problématique.

Dix riverains autour d’un même espace : retour théorique

La sécurité du Sahara est indivisible car les désordres affectant l’un ou l’autre des pays riverains pèsent sur tous les autres, directement ou par ricochet. Une même culture aux racines nomades relie toutes les tribus sahariennes dont aucune n’est strictement localisée dans un seul État. Ces clans aux citoyennetés réparties sur cinq pays au moins partagent une familiarité socioculturelle qui fonde *de facto* une communauté de destin et d’intérêts. Faute d’une conscience commune de ces réalités, faute de perspective collective, la région ne peut donc ni se stabiliser ni se développer.

Dix pays ont une façade saharienne, on l’a vu, les cinq États côtiers du Maghreb dans leurs confins Sud avec leurs zones sahariennes et les cinq de l’Afrique de l’Ouest dans leurs confins Nord avec leurs zones sahéliennes. Entre ces deux groupes d’États africains, cet espace immense et déshérité, sillonné de routes caravanières qui sont autant d’axes commerciaux, et peu peuplé autour de métropoles isolées aux nœuds de communication ou autour des oasis. Une zone caractérisée par une certaine continuité comportementale et identitaire malgré la variété des tribus arabes, berbères, maures, targui, peules, toubous... qui l’habitent, formant un peuple saharien divers, hier le plus souvent nomade.

Ces dix pays partagent des réalités communes. Pour tous ces pays riverains, en effet, la façade saharienne est à la fois une préoccupation de sécurité et un défi de développement. À tous les États s’impose cette même évidence que la sécurité et le développement du Sahara sont indissociables ; tous savent aussi que la sécurité des différentes façades est indivisible, tant les frontières juridiques qui délimitent la souveraineté des États concernés restent relatives pour une bonne partie des citoyens sahariens de ces États. En revanche, chacun sait que l’interconnexion des façades sahéliennes, même si elle résulte d’une réalité de géographie humaine, économique et culturelle, est bien loin d’être réalisée au plan politique et économique. En effet, les traces de la décolonisation ont laissé des cicatrices à vif dans la région, notamment au Sahara occidental, qui entravent les relations bilatérales et interdisent encore une approche régionale. Il est également encore bien difficile de traduire en réalités pratiques et collectives le fait que sécurité et développement intéressent au premier chef ces citoyens sahéliens qui en sont les principaux bénéficiaires parce que, sauf partiellement en Algérie, ils sont peu associés à ces entreprises qui restent la plupart du temps pilotées de loin par les capitales, les structures internationales ou les ONG.

Ces dix pays sont également placés devant des défis communs : des frontières à gérer et des États à adapter aux réalités désertiques. Les frontières politiques actuelles dessinent les espaces de souveraineté nationale et donc le cadre d’intervention des forces

de sécurité, qui ne disposent d’aucun droit automatique de suite en cas d’agression ou de rezzou. Ces espaces de souveraineté sont en fait peu surveillés et administrés et la nature favorise la constitution de sanctuaires qui peuvent servir de bases de départ et de recueil pour des activités criminelles transfrontalières. Les États riverains et leurs capitales éloignées ont d’ailleurs longtemps considéré comme un moindre mal ces regroupements criminels périphériques auxquels ils assignaient par la force ou la négociation des limites à ne pas franchir. Les frontières, pour artificielles qu’elles fussent, ont ainsi servi de marqueurs qui jouaient plus en faveur des terroristes qu’au profit des États incapables de les administrer. Ce fut généralement le cas, sauf en Algérie qui s’est conçue d’emblée comme un bastion et qui, sous Boumédiène, fit un important effort pour administrer le Sahara et le nationaliser comme un espace à intégrer dans l’Algérie nouvelle. Mais la sécurité transfrontalière a été largement sous-évaluée et sous administrée par tous.

Ce sont ces réalités anciennes qui ont favorisé des circuits d’autorité ethnique, locale ou régionale, que les pouvoirs centralisés dans les capitales postcoloniales ont eu bien des difficultés à réguler. Les pistes d’une articulation durable des périphéries à leurs centres passent par une façon nouvelle de fonder le politique sur les réalités sahéniennes. Toutefois, l’identité transversale commune des peuples sahariens, si elle crée une communauté socioculturelle spécifique, une communauté d’intérêts socioéconomique, ne peut cependant conduire aujourd’hui à une communauté de destin politique que les tenants très minoritaires de l’Azawad réclament. Ces réalités sociopolitiques sahéniennes sont bien connues des capitales des dix pays riverains qui les ont gérées chacun selon son récit et ses réflexes nationaux, mais ont peu coopéré pour les aborder collectivement.

Prendre en compte ces réalités aujourd’hui obligerait aussi les États à repenser leur empreinte politique et administrative dans leurs façades sahéniennes alors qu’ils ont eu tendance à les banaliser pour mieux les intégrer. Mais aujourd’hui, l’interconnexion régionale a été réalisée par des trafiquants et des djihadistes dopés par l’ampleur des passages de drogue qui a changé d’intensité vers l’année 2005, puis par le retour militaire libyen comme un boomerang à partir de 2011. Elle invalide le choix d’une défense individuelle qui essaierait de repousser vers l’extérieur les sources du danger.

La sécurité des États à façade sahénienne : bilan sécuritaire

Vu comme un océan, une mer intérieure partagée, aux espaces échappant aux règles habituelles du droit territorial, le Sahara/Sahel possède ses spécificités et ses pratiques: une météo importante avec ses tempêtes déstabilisantes, une climatologie déterminante qui règle une désertification grandissante, des routes caravanières séculaires comme des routes de cabotage maritime, des oasis refuges comme des îles, des tribus nomades mobiles comme des compagnies de pêcheurs itinérantes, des irréguliers qui y vivent comme des pirates, une solidarité des gens du désert semblable à celle des gens de mer...

La sécurité de cet espace gigantesque ne peut, comme en mer, que relever d’un effort collectif de ses riverains, notamment dans l’échange d’information et dans la perception commune et partagée des dangers et des risques. Or, ceux-ci ne sont pas

anodins aujourd’hui. Même si trafics et irrédentismes ont toujours existé dans cette zone tampon, ils sont aggravés aujourd’hui par l’accumulation locale d’un certain nombre de fragilités nouvelles liées à des activités résidentes ou traversantes de plus en plus criminalisées qu’on vient d’évoquer.

Récapitulons-les. D’abord, les routes de la drogue s’y rencontrent désormais : la route vers l’Est de la cocaïne colombienne croise la route vers l’Ouest de l’héroïne afghane vers les points de vente lucratifs des marchés européens. Les trafics de haschich et de drogues artificielles entre laboratoires et lieux de consommation arabes y circulent également entre Afrique du Nord et péninsule arabique. Ensuite les trafics humains hérités de la tradition ancienne de la traite mettent sur les chemins de l’émigration vers le Golfe et vers l’Europe des populations avides de développement, mais cibles et victimes de réseaux mafieux. Il s’accompagne de trafics multiples, ceux du sous-développement, médicaments, pièces détachées automobiles, et même armes légères distraites de stocks multiples. Le fondamentalisme islamique aussi s’est incrusté dans la région. Il se cristallise au Nigéria autour de Kano, et s’exporte de façon prosélyte vers les nomades et les confréries maraboutiques, rencontrant au passage les revendications touarègues ou celle des maures mauritaniens. Il est également alimenté par la charité dispensée par la *whahabbia* dans les pays sahéliens. Le brigandage des rebelles du Sahara, recyclé en fondamentalisme terroriste sous les couleurs d’AQMI a été repoussé de plus en plus loin au Sud, aux confins maliens et nigériens dans une zone qui devient un grand terrain de chasse où aucune autorité ne s’exerce réellement.

L’ensemble de ces vecteurs de tensions est dopé par une importante circulation financière qui permet l’entretien d’équipements modernes et multiplie les espoirs de gain immédiat pour des prédateurs organisés. En arrière-plan, le hub énergétique que constitue cette région au fort potentiel en hydrocarbures intéresse les Grands de la planète qui veulent organiser son évacuation vers des zones de consommation, en Asie via le Soudan, en Amérique via le golfe de Guinée et peut-être un jour de ce golfe de Guinée vers l’Europe continentale à travers le Sahara.

Voici les vrais fondamentaux de la conflictualité intrinsèque de cet océan sahélien, hors de la crise aigüe actuelle que chacun connaît. Ainsi se présentent la bande saharo-sahélienne et les multiples vecteurs d’instabilité qui s’y croisent.

Sécurité et développement durable du Sahel : des propositions

C’est sans doute maintenant dans une coopération interétatique légère des dix pays concernés, via une formule empirique d’un “5+5 maghrébo-sahélien”, sorte de prolongement vertueux de l’actuel G5 Sahel, qu’il faut chercher à développer les instruments de la sécurité et du développement durables régional.

- Une force saharienne multinationale pour patrouiller, de façon coordonnée les façades sahéliennes et en chasser les prédateurs, perturbateurs et trafiquants afin de les empêcher d’y constituer des sanctuaires. Une force constituée de dix bataillons sahariens mobiles (un par pays riverain) et d’un QG de force (soit

environ 4 200 hommes), avec une combinaison de patrouilles mixtes transfrontalières disposant de droits de poursuite, appuyée par des moyens de surveillance et de contrôle aérien (aéronefs et drones) et d’un module de commandement fourni par une structure cadre fournie par la CEDEAO et assistée par la France, permettrait de renverser la tendance et de faire fuir du Sahel les terroristes qui s’y sont enkystés.

- Une Commission saharienne, établie avec un noyau permanent intégré de dix équipes nationales, serait chargée de développer des structures d’arbitrage et de mise en œuvre d’une stratégie socioéconomique fondée sur la classique dynamique des “5 C” : cohérence des projets nationaux sahéliens ; compatibilité des règles et procédures ; concertation transfrontière des opérateurs ; coordination des moyens en vue de mutualiser les efforts ; et enfin coopération pour définir des programmes collectifs appropriés.
- Pour compléter ce dispositif, un outil d’analyse et de prévision régional, sous la forme d’un “Centre d’études stratégiques saharo-sahéliennes” constitué de dix experts appointés de façon permanente par leurs capitales respectives et produisant pour les dix chefs d’État concernés des analyses et des propositions communes pour renforcer sécurité et développement au niveau régional et développer une vraie stratégie commune des pays à façade saharienne.

Ces trois structures interétatiques seraient conduites à tour de rôle par un État riverain – voire une troïka – chargé d’établir un programme de patrouilles sécuritaires et d’études socioéconomiques sur une base semestrielle par exemple. Elles rapporteraient directement aux chefs d’État concernés. Elles intégreraient dans leurs rangs autant que faire se peut des experts qualifiés des populations sahariennes des dix pays concernés, premières bénéficiaires des stratégies de sécurité et de développement de la bande saharo-sahélienne. Elles consacrerait l’évidence que sécurité et développement sont indissociables, que la sécurité des façades sahéliennes des États riverains est indivisible et que tous les États sont interconnectés par leurs contraintes sahariennes.

Pour finir...

Sans conclure, il faut reconnaître aux pays et aux peuples concernés le droit d’expérimenter un espace africain plus solidaire, plus corrélé, pour tout dire mieux intégré, dans la région touarègue ; le droit d’aller plus vite et plus loin, pour tirer bénéfice de ce qui pourrait constituer une unité pilote du grand laboratoire sahélien de l’Afrique. Il est indispensable de se parler entre voisins des problèmes actuels, de les aborder de façon coordonnée et solidaire et pour cela utiliser comme un atout la fragmentation géographique du Sahara. Cette proximité familière permet de rechercher des solutions partielles, des engagements concentrés sur des zones réduites, des projets limités pour créer des “petites paix” locales, celles qui permettent de rassurer des partenaires à moindre échelle, celles qui créent une confiance qui peut devenir contagieuse et conduire à un développement collectif sécurisé.

C'est qu'il est impératif de répondre directement aux préoccupations immédiates des peuples sahéliens, dont les “Printemps arabes” ont clairement indiqué qu'elles relevaient d'abord de la liberté, de la dignité, de la prospérité pour tous. Ce qui compte d'abord, c'est la liberté d'entreprendre et de réaliser ; la préservation contre tous les aléas de ce bien commun, véritable industrie, qu'est le tourisme ; une circulation transsaharienne légale, saine et sûre ; un juste retour des remises des travailleurs en Europe vers les investissements productifs des pays du Sahel ; la sécurisation des approvisionnements alimentaires vitaux ; l'éradication des pandémies et des fléaux, etc. Tels sont les aspects qui intéressent au premier chef les peuples du Sahara. Ce sont ceux qui conditionnent le développement durable et homogénéisé du carrefour sahélien, avec le concours de tous les voisins associés à ce développement, et en priorité ceux du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest. Plus que les investisseurs lointains, européens, chinois, turcs ou iraniens, ces voisins sont directement concernés par la sécurité du développement durable du Sahara.

Cinquante ans après les indépendances, il faut associer directement à l'avenir du Sahara les peuples qui l'habitent et demander aux États riverains et voisins de se concerter dans ce sens. Une entreprise pragmatique de type “5+5 sahélien”, doit maintenant associer directement les 5 de l'UMA aux 5 du champ, Sénégal, Mali, Burkina, Niger, Tchad. La France pourrait en assurer le soutien politico-militaire. Cette formule souple permettrait de s'affranchir des limites de la CEDEAO, de la panne durable de l'UMA, des interventions intempestives wahhabites et de la distance sourcilleuse de l'UE.